ABBÉS ET PRÉVÔTS À SITHIU (IXe-XIe SIÈCLE)

par

Jean-Charles BÉDAGUE [1]

Nantharius interea abbas junior migrans a seculo, regularis vitae primum destructorem sibi reliquid successorem, Fridegisum videlicet, nec ipso nomine dignum abbatem. À en croire Folcuin, chroniqueur bertinien du milieu du Xe siècle [2], les années 820 ont vu se produire à Sithiu de détestables bouleversements... Avec un ton d'une rare violence, celui-ci nous dépeint comment un « abbé-tyran » du nom de Fridugise (820-833) aurait entraîné au sein du monastère une funeste séparation entre une communauté de soixante moines réunis en un « monastère d'en bas » dédié à saint Bertin et une nouvelle communauté de trente chanoines autour d'un « monastère d'en haut » dédié à saint Omer. Pour la postérité, l'abbé Fridugise signait à la fois l'acte de naissance de la collégiale de Saint-Omer (qui deviendra cathédrale au XVIe siècle) et celui de l'abbaye de Saint-Bertin. Mais surtout, pour Folcuin, cette réforme marquait la fin de la « paix fraternelle entre les deux monastères » et le début d'interminables querelles entre moines et chanoines, chacune des communautés revendiquant une sorte d'autorité sur l'autre... Avant ces dernières années, peu d'historiens étaient revenus sur ce passage de Folcuin que les chroniqueurs de Saint-Bertin et les érudits du XIXe siècle avaient jusqu'alors repris sans critiquer, oubliant notamment qu'il était de 150 ans postérieur aux faits [3]. Ces études récentes ont nuancé le récit du chroniqueur en replaçant l'action de Fridugise dans le contexte plus général de la réforme de l'Église carolingienne ; elles ont surtout montré que les choses n'étaient pas aussi brutales, en tout cas que les années 820 ne marquaient pas le début d'un affrontement violent entre Saint-Bertin et Saint-Omer. Malgré tout, il faut admettre que Fridugise laisse à Sithiu une situation ambiguë et relativement inconfortable : lorsqu'il réforme le monastère, celui-ci ne donne pas aux deux communautés de moines et de chanoines un supérieur distinct mais inaugure une série d'abbés communs. Si la *divisio* de Fridugise a contribué à distendre les liens entre les deux noyaux de Sithiu, elle ne les a donc pas rompus, créant entre eux un rapport de pouvoir complexe. Deux siècles plus tard, la situation semble toutefois

---

1 - Membre de la Société académique des antiquaires de la Morinie. École nationale des chartes.

2 - *Gesta abbatum Sancti Bertini Sithiensium*, éd. Oswald Holder-Egger, *MGH*, *SS*, t. XIII, Hanovre, 1881, c. 47, p. 614-615 (la citation est à la page 614).

3 - À la fin du XIXe siècle, le seul à s'être arrêté sur le texte de Folcuin fut Wilhelm Pückert, *Aniane und Gellone : diplomatisch-kritische Untersuchungen zur Geschichte der Reformen des Benedictinerordens im IX. und X. Jahrhundert*, Leipzig, 1899, p. 259-292. Récemment, l'historienne Brigitte Meijns a fait du texte une relecture éclairante dans *Aken of Jeruzalem ? Het ontstaan en de hervorming van de kanonikale instellingen in Vlaanderen tot circa 1155*, Louvain, 2000, p. 218-233 et surtout dans « Chanoines et moines à Saint-Omer : le dédoublement de l'abbaye de Sithiu par Fridogise (820-834) et l'interpréation de Folcuin (vers 962) », dans *Revue du Nord*, t. 83, 2001, p. 691-705.

avoir changé : des prévôts sont en effet attestés à Saint-Omer par la documentation diplomatique [4]. La période du IXe au XIe siècle apparaît dès lors comme un moment de transition où semble s'être soldé l'héritage délicat légué par l'abbé Fridugise. Nous nous proposons ici d'approcher la complexe réalité institutionnelle de Sithiu à cette époque en cherchant à savoir qui dirige vraiment le monastère, du temps des abbés communs à celui des premiers prévôts [5].

I – Les listes du *Liber floridus* : source unique, source complexe

L'idée d'une direction commune de Sithiu au IXe siècle s'appuie en grande partie sur le témoignage du *Liber floridus* du chanoine Lambert de Saint-Omer [6]. La célèbre encyclopédie, achevée en 1121, donne en effet à deux endroits des listes de prévôts de Saint-Omer et d'abbés de Saint-Bertin qui n'ont été que très peu étudiées depuis leur édition en 1881 par Oswald Holder-Egger [7], à quelques notables exceptions près [8]. Jusqu'à récemment, on faisait en effet débuter la liste des prévôts avec Hélecin, premier prévôt attesté dans les chartes [9], ou avec un certain Baudouin, cité dans deux actes énigmatiques de 1013 [10]. Avant eux, soit on expliquait par la pauvreté des sources les lacunes de la liste des prévôts depuis Fridugise [11], soit on faisait

---

4 - Par exemple dans une charte du prévôt Hélecin de 1016 étudiée et éditée par Benoît-Michel Tock (« Les mutations du vocabulaire latin des chartes au XIe siècle », dans *Bibliothèque de l'École des chartes,* t. 155, 1997, p. 142-148).

5 - Cet article est un remaniement d'une partie de notre mémoire de master 2 soutenu le 8 octobre 2007 à l'École pratique des hautes études (Jean-Charles Bédague, *Recherches sur l'histoire de la collégiale de Saint-Omer (IXe-XIe siècle) : bilan historiographique, état des sources, mise au point institutionnelle*, mémoire de master 2, dir. L. Morelle, École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques, 2007, XXVI-201 p.). Ces quelques pages sont pour nous l'occasion de remercier notre directeur de recherche, Laurent Morelle, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

6 - Pour un dernier état des connaissances sur le *Liber floridus*, voir Albert Derolez, *The Autograph Manuscript of the Liber Floridus: A Key to the Encyclopedia of Lambert of Saint-Omer*, Turnhout, 1998, 210 p. et 42 p. de pl. (« Corpus christianorum – Autographa Medii Aevi », 4).

7 - *Series abbatum Sancti Bertini et praepositorum Sancti Audomari Sithiensium*, éd. O. Holder-Egger, *MGH*, *SS*, t. XIII, Hanovre, 1881, p. 389-391.

8 - Wilhelm Pückert, *Aniane und Gellone...*, spéc. p. 288 ; B. Meijns, « Chanoines et moines à Saint-Omer... », p. 696.

9 - Voir les références données à la note 3.

10 - Ces deux chartes ne doivent leur existence qu'à une mention présente dans les *Annales de la ville de Saint-Omer* écrites au début du XVIIIe siècle par le curé Charles-François Deneuville (bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer, ms. 1649, fol. 29v) ; elles ont été intégrées par l'abbé Oscar Bled dans ses *Regestes des évêques de Thérouanne (500-1553)*, vol. I, Saint-Omer, 1884, p. 71. En fait, les chartes, pas plus que le prévôt Baudouin, n'ont existé : les mentions de Deneuville ne sont qu'une très mauvaise lecture de la charte déjà citée de 1016 (voir J.-C. Bédague, *Recherches sur l'histoire de la collégiale...*, p. 144-147).

11 - Après Ferry de Locre, *Chronicon Belgicum*, Arras, 1616, p. 210-211 et le *Gallia christiana* (t. III, Paris, 1725, col. 472-475), revu et corrigé ensuite par Hugues Du Tems (*Le clergé de France* [...], t. IV, Paris, 1775, p. 204-207), on trouve des reconstitutions de listes de prévôts dans François Quenson, « Notre-Dame de Saint-Omer : aperçu historique sur l'origine, les institutions, les monumens de cette église et ses débats sur-tout avec l'abbaye de Saint-Bertin, autour de la châsse de son patron », dans *Mémoires de la Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai*, 1831-1832, p. 221-222 et Emmanuel Wallet, *Description du pavé de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer* [...], Saint-Omer/Douai, 1847, p. 99-116.

du *custos* de Saint-Omer un prévôt avant l'heure, ce qui avait l'avantage de les compléter [12]... Il est donc temps de revenir sur les listes du *Liber floridus*.

Présentation des listes

Elles ne peuvent se comprendre qu'après confrontation ; commençons donc par les présenter avant de les étudier.

Une première liste, en deux colonnes, se trouve au fol. 13 du manuscrit autographe de Lambert de Saint-Omer, parmi les textes préliminaires, de part et d'autre d'une représentation de l'auteur en train d'écrire, sous une vue stylisée de la ville de Saint-Omer (fig. 1 ; annexe I). À sa droite se déroule une liste de noms sous le titre « *Nomina prelatorum in Sithiu qui rexerunt utrasque ecclesias* » (« Noms des supérieurs qui, à Sithiu, ont dirigé les deux églises »), de Bertin à Fridugise. Elle s'achève par la phrase « *Anno Domini DCCCXXX, require supra.* » qui semble renvoyer à la colonne de gauche. À gauche, en effet, la liste commence par « *Anno Domini DCCCXXX Fredegisus Sithiu prefuit annis XIIII* » [13] et se poursuit par une liste de noms accompagnés d'années d'exercice pour s'achever sur le nom d'« *Otgerus* ». Cette liste n'est pas sans présenter quelques ambiguïtés : elle semble faire de l'ensemble des personnages dont elle donne les noms les supérieurs des deux églises ; même si on observe une rupture à partir de Fridugise, rien n'indique après lui que certains ne sont que les supérieurs de l'église de Saint-Omer. Or, on sait que c'est le cas au moins depuis Hélecin...

La seconde liste se trouve aux fol. 270v-271, presque à la fin du manuscrit, après un extrait de la troisième Vie de saint Omer (fig. 2 et 3 ; annexe I). Comportant de nombreuses corrections, elle s'intitule « *Nomina abbatum et prepositum in Sithiu residentium* » (« Noms des abbés et prévôts siégeant à Sithiu »), donne les abbés de Bertin à Fridugise, évoque la *divisio* de ce dernier puis donne le nom des supérieurs de Saint-Omer (sous la forme « *ęcclesię Sancti Audomari prefuit* ») avec dates et durées d'exercice jusqu'à Otger. D'importants éléments annalistiques y sont insérés.

Enfin, la troisième liste, immédiatement après la précédente au fol. 271, est une liste des abbés de Saint-Bertin (« *Nomina abbatum ęcclesię Sancti Bertini Sithiu* ») qui suit en grande partie la succession des abbés que nous font connaître par ailleurs chroniques (notamment Folcuin) et chartes (fig. 3 ; annexe I). Elle se contente d'en donner les noms, de Bertin à Lambert (1095-1123).

Confrontation des listes

Que ressort-il d'une comparaison des trois listes entre elles (annexe II) ? Passons sur les listes des abbés de Sithiu avant Fridugise qui concordent parfaitement entre elles et correspondent à ce que nous savons par ailleurs. Après Fridugise, les versions divergent selon les listes. Si l'on compare la première (« *Nomina prelatorum in Sithiu qui rexerunt utrasque ecclesias* ») et la

---

12 - M. Ducrocq, *La cathédrale de Saint-Omer : son symbolisme, ses grands dignitaires*, Arras, 1997, p. 113-132.

13 - Ce sens de lecture est admis par A. Derolez, *The Autograph Manuscript of the Liber Floridus...*, p. 43.

Fig. 1 : *Liber floridus* de Lambert de Saint-Omer : première liste d'abbés et de prévôts de Sithiu, sous le titre « *Nomina prelatorum in Sithiu qui rexerunt utrasque ecclesias* » (Gand, bibliothèque universitaire, ms. 92, fol. 13. © UGent).

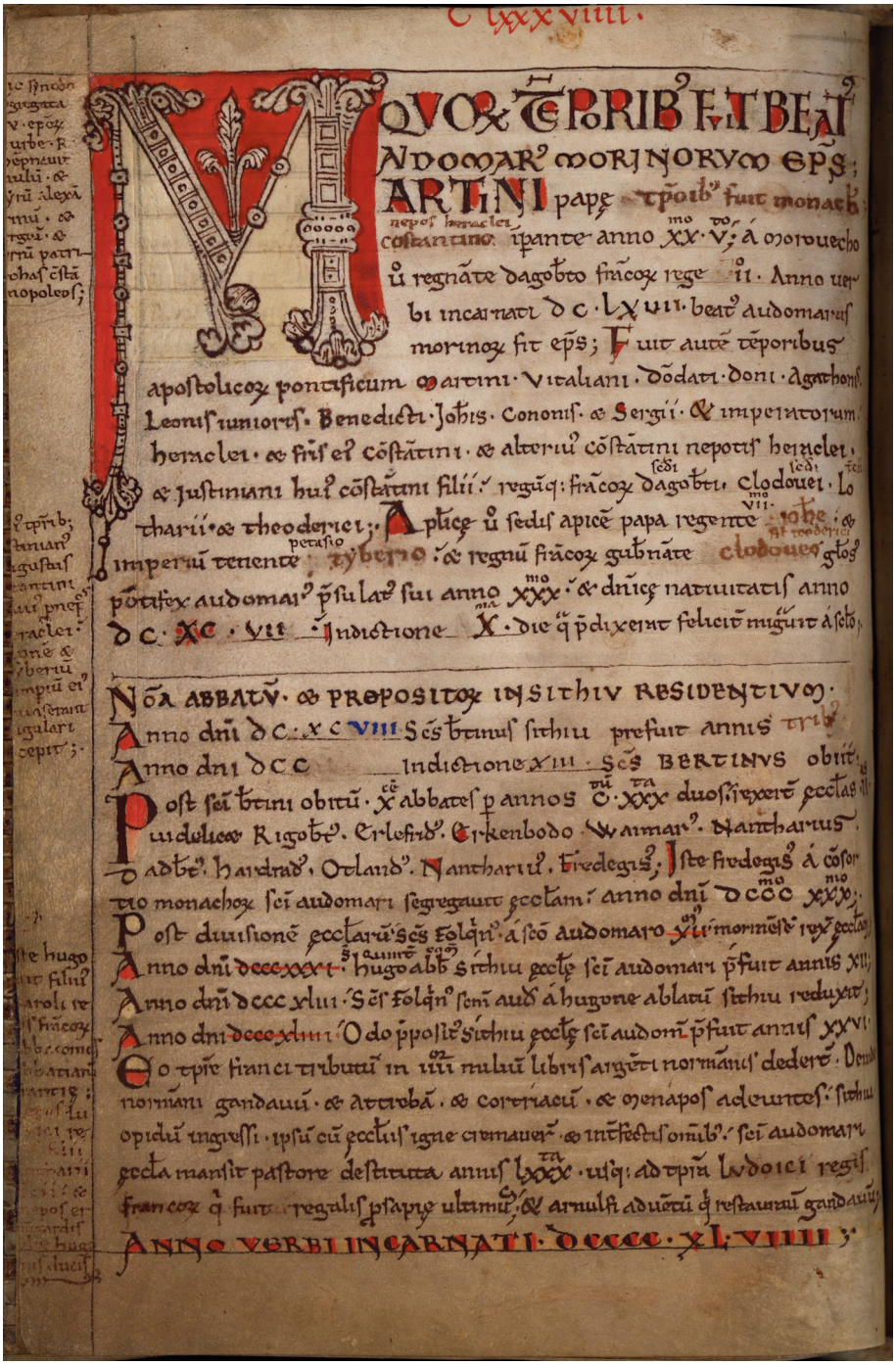

Fig. 2 : *Liber floridus* de Lambert de Saint-Omer :
début de la deuxième liste d'abbés et de prévôts, sous le titre
« *Nomina abbatum et prepositorum in Sithiu residentium* »
(Gand, bibliothèque universitaire, ms. 92, fol. 270v. © UGent).

troisième (abbés de Saint-Bertin), on observe de grandes similitudes : elles ont en commun Hugues [Ier] (833-844) [14], Adalard (844-859 et 861-864), Hugues [II] (859-861) et Hilduin (866-878) qui s'y succèdent dans l'ordre. Seul Humfride, abbé de Saint-Bertin (864-866) et évêque de Thérouanne (855-869), présent dans la troisième, ne figure pas dans la première liste : on y trouve en revanche un certain Eudes. Après Hilduin (866-878), les deux listes divergent : celui-ci est suivi par un certain Alvin dans la première et par Foulques (878-883) dans la troisième. On peut supposer qu'à partir d'Alvin, tous les noms de la première liste sont uniquement ceux de prévôts de Saint-Omer [15], même si, comme nous l'avons dit, rien n'indique une coupure quelconque.

La deuxième liste (« *Nomina abbatum et prepositorum in Sithiu residentium* ») est, elle, plus curieuse : elle donne le successeur de Fridugise, Hugues Ier (833-844), évoquant même sa tentative ratée du vol des reliques de saint Omer [16]. Toutefois, après lui, il n'y a plus aucune concordance avec les autres listes : elle semble faire succéder à Hugues (en 844) Eudes dont elle dit qu'il dirigea Saint-Omer en tant que « prévôt de Sithiu » pendant 26 ans (donc jusqu'en 870). La mention d'Eudes est suivie d'un court paragraphe sur les raids normands qui dévastèrent la région et qui privèrent l'église de supérieur avant qu'Arnoul le Grand (918-964) n'en confie vers 950 la direction à Adélard, qualifié de « *prepositorum primus* » [17]. Après lui, la liste reprend, d'Alvin à Otger.

Les témoignages des deux premières listes, s'ils divergent, ne semblent pourtant pas tout à fait incompatibles. Le temps de la direction commune paraît avoir duré jusqu'au cours de la décennie 870, peut-être jusqu'à l'abbatiat d'Hilduin (866-878) comme l'indique la première liste ; cette impression est renforcée par le fait que presque tous les abbés de cette époque sont chanoines [18]. Au cours de cette période apparaît un énigmati-

---

14 - Nous donnons ici les dates reconstituées à partir des *Gesta* de Folcuin et des chartes et non celles données par Lambert de Saint-Omer. Sur ces dates, voir ci-après.

15 - Voir ci-après leur attestation dans la documentation diplomatique.

16 - *Liber Floridus, codex authographus*..., p. 542 : *Anno Domini DCCCXLIII sanctus Folquinus sanctum Audomarum a Hugone ablatum Sithiu reduxit* (« En l'année du Seigneur 843, saint Folquin ramena à Sithiu saint Omer volé par Hugues. »). Sur cet épisode, voir Charles Mériaux, *Gallia irradiata : saints et sanctuaires dans le Nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, 2006 (« Beiträge zur Hagiographie », 4), p. 175-176.

17 - Voici la traduction de ce passage : « En l'année du Seigneur 844, Eudes, prévôt de Sithiu, dirigea l'église de Saint-Omer pendant 26 ans. À cette époque, les Francs donnèrent un tribut de 4 000 livres d'argent aux Normands. Ensuite, les Normands, qui se rendaient à Gand, Arras, Courtrai et Cassel, investissant la place de Sithiu, la brûlèrent avec ses églises. Et, tout le monde étant mort, l'église de Saint-Omer resta privée de pasteur pendant 80 ans, jusqu'à l'époque de Louis [IV], roi des Francs, qui fut le dernier de race royale, et la venue d'Arnoul qui reconstruisit Gand en l'année du Verbe incarné 949. À cette époque, Louis [IV], roi des Francs, donna l'abbaye de Saint-Omer au comte Arnoul ; et Adélard, premier prévôt, la reçut du même comte de Flandre Arnoul. »

18 - Contrairement à ce qu'affirment W. Pückert (*Aniane und Gellone*..., p. 267) et B. Meijns (« Chanoines et moines à Saint-Omer... », p. 696, n. 21), Hugues Ier semble avoir été moine et non chanoine (cf. *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840)*, Sigmaringen (« Instrumenta », 1), 1997, p. 264-265). Sur Adalard, voir *Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 58, p. 618 (*Post Hugonem autem abbatem supra memoratum abbas efficitur Adalardus in hoc coenobio Sithiu, sancto Petro et sancto Bertino a patre Hunroco oblatus ; sed post canonicus est effectus*). Sur Hugues II, voir *ibid.*, c. 64, p. 619 ([...] *prefatus abbas Adalardus apud eundem regem incusatus, anno regiminis sui 16 abbatia ab eo est abstracta atque Hugoni juniori est data* [...] *qui erat canonicus et filius Chonradi et avunculus Karoli supra memorati regis*.). Sur

que Eudes, « prévôt de Sithiu ». On ignore tout de lui. Peut-être a-t-il été nommé à la mort de Hugues Ier pour suppléer l'abbé (leçon de la deuxième liste)… Brigitte Meijns a également émis l'hypothèse qu'il aurait pu s'agir d'un représentant à Sithiu d'Humfride (ignoré des deux listes), qui cumule l'épiscopat de Thérouanne et l'abbatiat de Saint-Bertin entre 864 et 866 (leçon de la première liste) [19] ; cela paraît pourtant peu probable. On peut, sous toute réserve, supposer que cet *Odo* (Eudes) soit né d'une confusion avec *Hugo* (Hugues) : un tel *lapsus* est fréquent au XIIe siècle ; cet Hugues pourrait alors renvoyer à l'abbé Hugues II qui est, lui, bien présent dans la première liste mais absent de la deuxième. Quoi qu'il en soit, selon Lambert, après les années 870 s'ouvre une période sombre pendant laquelle les invasions normandes privent l'église de Saint-Omer de « pasteur » jusqu'à ce qu'Arnoul le Grand, comte de Flandre, nomme en 950 Adélard son premier prévôt.

Dates et durées d'exercice

On peut également se demander si l'on peut retirer quelque chose des dates et des durées d'abbatiat données par Lambert de Saint-Omer à partir de l'époque de Fridugise ? *A priori*, la plupart semblent sans fondement : à suivre la première liste, Hilduin (866-878) aurait ainsi dirigé Saint-Omer de 933 à 960 !

Cependant, elles peuvent mieux se comprendre si on les lit différemment : si l'on additionne le total des années données par Lambert on obtient 289 ans pour la première liste et 291 ans pour la deuxième, soit presque autant d'années qui séparent la *divisio* de Fridugise (datée ici de 830 ; c'est le point de départ de la première liste) ou le début de l'abbatiat de Hugues Ier (daté de 831 ; point de départ de la seconde liste) de l'époque de Lambert (on obtient 1119 dans le premier cas, 1121 dans le second) [20] ; les choses semblent moins aberrantes et plus calculées.

Pour la première liste, Lambert semble en fait avoir travaillé à rebours (annexe III) : il a affecté aux prévôts d'abord, plus proches de son temps, le nombre d'années de leur exercice, en remontant dans le temps, puis s'est apparemment attaché à faire correspondre la chronologie au nombre des années pour arriver vers 830, date de la *divisio*. Comme il n'indique aucune vacance de la fonction prévôtale, les dates restituées (qui correspondent peu ou prou à ce que dit la seconde liste jusqu'à l'an mil) sont décalées pour les premiers prévôts et deviennent aberrantes pour les abbés d'Hilduin à Fridugise auxquels il assigne des durées d'abbatiat énormes (par exemple 23 ans pour Hugues II qui n'a été abbé que 2 ans). La seconde liste, la seule à donner les années mais aussi la plus retouchée, donne des dates beaucoup

---

Hilduin, voir *ibid.*, c. 69, p. 621 (*Itemque post haec anno incarnationis dominicae 866, Karolus rex Hunfrido abbatiam cum dedecore auferens, Hilduino canonico, nuper de Hlotarii senioratu ad se conservo, dedit propter libras 30 auri 13 kal. julii.*). Son successeur, Foulques, bien qu'absent des listes de Lambert pour Saint-Omer, était lui aussi chanoine, voir *ibid.*, c. 88, p. 622 (*Successit interim Hilduino in abbatia Folco canonicus 5 idus februarii, dominica 1, in quadragesima, rexitque hanc per quatriennium.*).

19 - B. Meijns, « Chanoines et moines à Saint-Omer… », p. 696.

20 - La dernière phrase de cette liste tendrait d'ailleurs à faire croire que Lambert l'a composée en 1120 (*Liber Floridus, codex authographus…*, p. 543 : *Anno Domini MCXVII Otgerus ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis III.*).

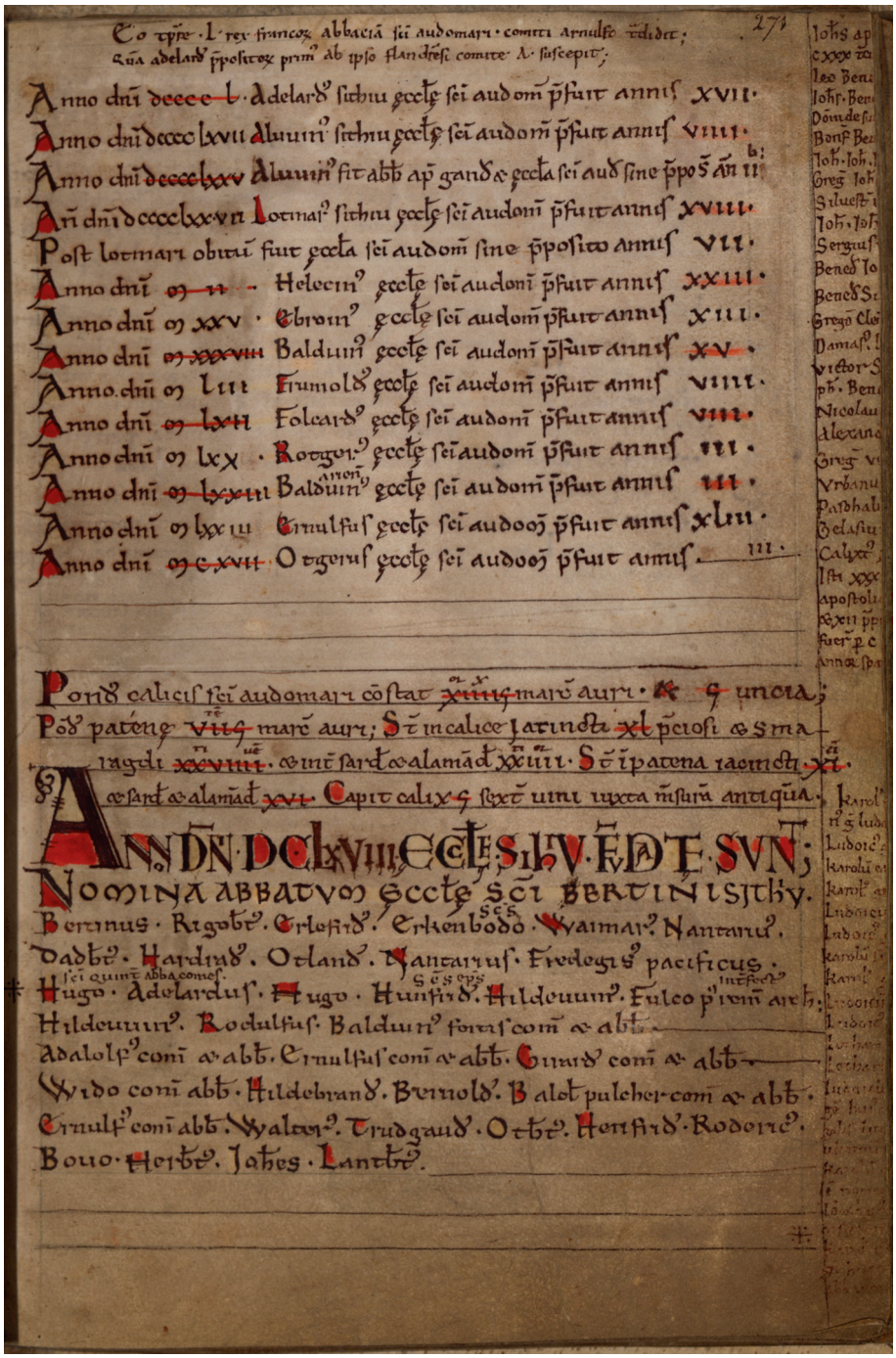

Fig. 3 : *Liber floridus* de Lambert de Saint-Omer :
fin de la seconde liste et troisième liste d'abbés de Saint-Bertin, sous le titre
« *Nomina abbatum ęcclesię Sancti Bertini Sithiu* »
(Gand, bibliothèque universitaire, ms. 92, fol. 271. © UGent).

plus crédibles quelle que soit l'époque où l'on se place. Peut-être la suppression par Lambert de quelques abbés du IXe siècle a-t-elle permis entretemps d'éviter les incohérences chronologiques résolues tant bien que mal dans la première liste ?

On constate en tout cas que la chronologie des prévôts à partir de l'an mil est très proche de celle de la première liste ; toutes deux s'accordent avec ce que nous apprend par ailleurs la maigre documentation diplomatique de Saint-Omer pour la période [21]. Des comparaisons avec les dates données ailleurs dans le *Liber floridus* confortent également la démonstration : les annales donnent ainsi 1060 comme date d'entrée en fonction du prévôt Folcard et 1074 pour Arnould [22], ce qui se rapproche encore plus des dates reconstituées que de celles données dans la seconde liste. Toutefois, la date de la nomination d'Alvin, deuxième prévôt de Saint-Omer, à Saint-Pierre de Gand ne correspond pas à ce que nous apprennent les *Annales Blandinienses* de la seconde moitié du XIe siècle et la documentation diplomatique de Saint-Pierre qui placent en 986 le début de son abbatiat [23], ce qui ne correspond à aucune des versions possibles (975 selon Lambert, 970 ou 973 selon nos versions). Mais on sait par ailleurs qu'Alvin n'est plus prévôt de Saint-Omer au moins en 981 où on le retrouve prévôt de Saint-Pierre de Gand ; il a donc quitté Saint-Omer quelques années avant d'être placé à la tête de l'abbaye [24].

Les dates reconstituées semblent donc confirmer plus ou moins la trame chronologique esquissée précédemment ; elles ne permettent cependant pas d'en savoir plus sur la période la plus ancienne où les dates, nous l'avons vu, semblent moins sûres.

---

21 - On a déjà évoqué la charte d'Hélecin de 1016. Le prévôt Baudouin est cité dans une charte de Saint-Bertin de 1043 (éd. abbé Daniel Haigneré, *Les chartes de Saint-Bertin d'après le Grand Cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte* [...], t. I, Saint-Omer, 1886, n° 72, p. 25-26) et dans une notice de 1052 (Bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer, ms. 1577 ; éd. Justin de Pas, « Charte de reconnaissance du corps de S. Omer (1052) », dans *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. 14, 1922-1929, p. 126-127). Arnould est cité dans un privilège de Grégoire VII pour Saint-Omer de 1076 (Archives départementales du Pas-de-Calais, dépôt de Saint-Omer, 2 G 55 ; éd. Leo Santifaller, *Quellen und Forschungen zum Urkunden– und Kanzleiwesen Papst Gregors VII*, Cité du Vatican, 1957, n° 114, p. 110-113). Pour affiner la chronologie, nous avons l'intention d'étendre ce repérage à d'autres chartes que celles émanant du chartrier de Saint-Omer, par exemple aux actes des comtes de Flandre où les prévôts de Saint-Omer apparaissent comme témoins. Nous pensons publier prochainement les résultats de cette enquête sous forme d'un catalogue des prévôts.

22 - *Liber Floridus, codex authographus*..., p. [40] : *MLX. Folcardus fit prepositus Sancti Audomari.* [...] *MLXXIIII. Arnulfus fit prepositus Sancti Audomari.* Le « martyrologe » (*ibid.*, p. [21]) semble également placer en 1117 la date du décès de ce dernier. Une édition partielle de ces annales et du martyrologe, d'après le manuscrit autographe, a été donnée en 1844 (*Chronica*, éd. Georg Heinrich Pertz, *MGH*, *SS*, t. V, Hanovre, 1844, p. 65-66).

23 - *Les annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, éd. Philip Grierson, Bruxelles, 1937, p. 22 : *986* [30 septembre]. *Obiit abbas Wido pię memorię ; cui successit in regimine vir Dei Adakwinus*. Plus haut (p. 17), elles indiquent : *933*. [...] *domnus abbas Adakwinus natus est*. Cette date de 933 n'est pas incompatible avec les dates supposées de sa nomination à Saint-Omer (il aurait eu 28, 31 ou 34 ans selon les versions).

24 - Voir les actes de 981 et de 982-983 édités par Maurits Gysseling et Anton C. F. Koch, *Diplomata belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, [Bruxelles], 1950 (« Bouwstoffen en studiën voor de geschiedenis en de lexicografie van het Nederlands », 1), p. 171-174, n° 69 et 70. Un *Adaluuinus* y souscrit en tant que prévôt.

II – L'apparition du prévôt

Les sources sont très peu loquaces sur la réalité de l'exercice de l'autorité des abbés communs sur l'église de Saint-Omer au IXe siècle, notamment depuis que l'authenticité d'une « contre-réforme » de l'abbé Hugues Ier (839) – souvent alléguée – a été réduite à néant par la critique diplomatique [25]. Elles sont en revanche plus nombreuses sur l'époque des prévôts. Comme nous l'avons vu, c'est la seconde liste du *Liber floridus* qui est la plus diserte sur ce point. D'après elle, avec les invasions normandes, l'église aurait été privée de pasteur pendant 80 ans, « *interfectis omnibus* ». Les choses auraient changé sous Louis IV qui aurait confié vers 949-950 « l'abbaye de Saint-Omer » au comte Arnoul le Grand (918-964). Celui-ci y nomme alors Adélard, « *prepositorum primus* », en 950. Lui aurait succédé Alvin, futur abbé de Saint-Pierre de Gand, en 967 [26].

De la fin du IXe au milieu du Xe siècle : une « ecclesia pastore destituta » *?*

Le témoignage de Lambert de Saint-Omer ne semble pas être à rejeter complètement. Saint-Omer a d'abord connu plusieurs attaques des Normands. Le *Libellus miraculorum Bertini* d'un moine de l'abbaye nous apprend notamment que Sithiu fut détruit en 860/861 [27]. De leur côté, les *Annales Blandinienses* évoquent deux nouvelles destructions en 878 et 881 [28]. C'est après la première de ces attaques que l'abbé Foulques commença à fortifier Sithiu ; l'entreprise ne s'acheva que sous Baudouin II (900-918) [29]. Enfin, les Normands réapparurent en 891 : ils occupèrent Saint-Bertin mais furent

---

25 - Une soumission des chanoines par Hugues Ier était étayée par deux chartes de 839, l'une de l'évêque de Thérouanne Folquin (816-855) du 20 juin, l'autre de l'abbé de Saint-Bertin du 29 juin (*Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, éd. Benjamin Guérard, Paris, 1840 (« Collection des cartulaires de France », 3), p. 85-88) et par un passage de la chronique de Folcuin (*Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 57, p. 617). Ceux-ci évoquent la manière dont le successeur de Fridugise aurait, en 839, réparé l'outrage commis par ce dernier en soumettant les nouveaux chanoines à l'abbaye et en confiant l'office de *custos* de Saint-Omer à un des moines. Cependant, W. Pückert (*Aniane und Gellone*..., p. 261-267) et plus récemment L. Morelle (*Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, mém. d'habilitation, histoire, dir. M. Parisse, univ. Paris-I – Panthéon-Sorbonne, 2001, p. 336-362) ont conclu à la fausseté des chartes, forgées probablement au XIe siècle, et ont émis de lourds doutes sur l'authenticité du passage du *Vetus Folcuinus* relatant cet événement. Nous ne revenons pas sur le détail des analyses, renvoyant le lecteur à ces deux études.

26 - Les dates « restituées » (voir le tableau 2) donnent des dates proches : Adélard est prévôt en 947, Alvin en 964 selon la deuxième liste, en 961 selon la première.

27 - *Libellus miraculorum Bertini*, éd. O. Holder-Egger, *MGH*, *SS*, t. XV, vol. I, Hanovre, 1887, c. 1-5, p. 509-511. Sur cet événement, voir Edouard de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*, t. I, 2e éd., Bruxelles, 1945, p. 233-235.

28 - *Les annales de Saint-Pierre de Gand*..., p. 13 : *878. Monasterium sancti Petri et sancti Bertini a Nortmannis incensum est V kal. augusti* (= 28 juillet). *Ibid.*, p. 14 : *881. Monasterium sancti Audomari incensum est XI kal. aprilis* (= 22 mars). Seule l'attaque de 878 est évoquée par Folcuin (*Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 88, p. 622). Sur cet événement, voir É. de Moreau, *Histoire de l'Église*..., p. 236.

29 - *Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 88, p. 622 (début des travaux de fortification) et c. 103, p. 627 (fin des travaux). Voir notamment Hans Van Werveke, « A t-il existé des fortifications à Saint-Omer antérieurement à 878-881 ? », dans *Revue belge de philologie et histoire*, t. 41, 1963, p. 1065-1090 et les remarques de W. Levison, introduction aux *Vitae Audomari, Bertini et Winnoci*, *MGH*, *SS rer. Merov.*, t. V, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 738.

repoussés depuis Saint-Omer [30]. Même si l'on connaît mal l'ampleur des destructions et leurs conséquences, il ne faut pas exagérer leur importance ; le récit de l'attaque de 891 par le *Libellus miraculorum Bertini* ne parle certes pas de supérieur pour Saint-Omer mais il ne présente pas non plus une église sans vie : il évoque des chanoines, leur école et leur *custos* [31]. Ces trois attaques correspondent toutefois bien à la période noire évoquée par Lambert et pourraient expliquer en partie que l'église de Saint-Omer ne soit plus évoquée dans les sources au début du Xe siècle.

D'autre part, un nouvel acteur est entré en scène : le comte de Flandre. Son rôle est d'ailleurs bien connu à Saint-Bertin que la famille comtale contrôle depuis qu'en 900, Baudouin II (879-918) a fait assassiner Foulques [32] ; il inaugure la série des « abbés-comtes » [33]. Compte tenu de ce que nous avons dit de la situation du IXe siècle, on imagine mal qu'il n'ait pas également pris possession de l'église des chanoines [34]. En 918, son fils puîné Adalolphe reçoit les régions de Boulogne et de Thérouanne et Saint-Bertin jusqu'à sa mort, en 933 [35]. Son frère Arnoul le Grand (918-964) écarte alors ses enfants et arrache leur héritage [36]. Il est le troisième « abbé-comte » avant qu'il ne décide de confier la réforme de Saint-Bertin à Gérard de Brogne en 944 [37]. On remarquera que le temps des « troubles » et des « abbés-comtes » à l'abbaye correspond tout autant à la période sombre qu'évoque sommairement Lambert à Saint-Omer pour une période allant de la fin du IXe siècle au milieu du Xe siècle.

---

30 - *Libellus miraculorum*..., c. 6-11, p. 511-516. Sur cet événement, voir É. de Moreau, *Histoire de l'Église*..., p. 247-250.

31 - *Ibid.*, c. 4, p. 511 et c. 8, p. 513.

32 - Le comte convoitait l'abbaye depuis la mort de l'abbé Raoul en 892 (*Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 98, p. 624-625). Son plan avait été alors compromis par l'intervention de Foulques qui retrouva l'abbatiat de Sithiu qu'il avait quitté pour l'archevêché de Reims en 883. Sur les épisodes de 892 et de 900, voir Gerhard Schneider, *Erzbishof Fulco von Reims (883-900) und das Frankenreich*, Münich, 1973, p. 96-97 et 179-182. Rappelons qu'avant 892, Sithiu était sous le contrôle des Hunrochides : Raoul, abbé de 883 à 892, est le fils d'Évrard de Frioul et sa mort marque la fin de la domination des Hunrochides dans la région. Le contrôle de Sithiu s'inscrit en effet dans le cadre plus général des luttes pour le contrôle des régions du Nord de la *Francia occidentalis* à la fin du IXe siècle. Selon Régine Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VIIe-IXe siècle) : essai d'anthropologie sociale*, Paris, 2002 (« Histoire ancienne et médiévale », 33), p. 50-51 : « Après la mort de Raoul, le comte de Flandre étendit sa mainmise sur le Sud de la Flandre, le Boulonnais et l'Artois : la famille arnulfienne réussit là où les Hunrochides avaient échoué. »

33 - Résumé dans Karine Ugé, *Creating the Monastic Past in Medieval Flanders*, Woodbridge/Rochester (N.Y.), 2005, p. 30-31.

34 - C'est en tout cas plus probable que le scénario de Lambert de Saint-Omer qui affirme que Louis IV aurait confié Saint-Omer à Arnoul Ier en 949.

35 - *Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 103, p. 627.

36 - *Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 105, p. 627.

37 - Sur ces événements, désormais bien connus, on se reportera à la synthèse du chanoine Arthur Hodüm, « La réforme monastique d'Arnoul le Grand, comte de Flandre » dans *BSAM*, t. 18, 1952-1957, p. 577-603 et aux travaux de Daniel Misonne, notamment « La restauration monastique de Gérard de Brogne », dans *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux : actes du premier colloque international du C.E.R.C.O.R. (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985)*, éd. Nicole Bouter, Saint-Étienne, 1991, p. 117-124. Pour Saint-Bertin en particulier, on verra également le résumé donné par K. Ugé, *Creating the Monastic Past*..., p. 31-33.

La réforme de Gérard de Brogne (944) et le nouveau rôle du comte de Flandre

Quant à la restauration de l'église des chanoines et l'apparition du prévôt, elles s'inscrivent, quelle que soit la date choisie, peu de temps après la réforme de Saint-Bertin par Gérard de Brogne. Son action à Saint-Bertin n'a pas pu être sans conséquence à Saint-Omer : ne pouvant se satisfaire d'un abbé-comte à la tête d'une communauté de moines (et probablement de chanoines), il a très certainement joué un rôle important dans la séparation des communautés, désormais réunies autour d'un prévôt et d'un abbé [38].

Cependant, aucune des sources évoquant cette réforme ne parle de décision prise vis-à-vis des chanoines qui pourrait permettre de préciser les contours du nouvel ordre à Sithiu. On peut toutefois ressentir ce changement dans la direction, le nouveau rôle acquis par le comte de Flandre mais aussi la persistance de liens entre les deux communautés à travers trois exemples.

Le premier d'entre eux est emprunté à un passage de la Vie de Bertulphe de Renty [39]. Ce texte, composé à Saint-Pierre-au-Mont-Blandin sous l'abbé Folcard (1073-1088) est une œuvre complexe, du fait notamment qu'elle est composée de plusieurs textes dont certains, plus anciens, ont été remaniés. Le passage qui nous occupe ici prend place au cœur de l'histoire de la translation des reliques de saint Bertulphe au Mont-Blandin au Xe siècle et est justement tiré d'un *libellus* perdu, probablement rédigé peu après l'événement [40]. Il évoque la réunion par le comte Arnoul Ier d'une assemblée composée, entre autres, des prévôts de Saint-Omer et de Saint-Bertin [41]. C'est la première mention de la fonction prévôtale à Saint-Omer ;

---

38 - W. Pückert, *Aniane und Gellone*..., p. 277 et 288-293 ; W. Levison, introduction aux *Vitae*..., p. 738 (qui montre la persistance de liens entre Saint-Omer et Saint-Bertin au-delà de 944) et B. Meijns, « Chanoines et moines à Saint-Omer... », p. 702. C'est aussi le point de vue d'Ernst Sackur, *Die Cluniacenser in ihrer kirchlichen und allgemeingeschichtlichen Wirksamkeit bis zur Mitte des eiften Jahrhunderts*, vol. I, Halle, 1892, p. 134 qui suit toutefois de près la chronologie de Lambert de Saint-Omer et pense que Saint-Omer fut confié à Arnoul Ier une fois la réforme de Gérard de Brogne achevée (« Die glücklichen Erfolge, die Arnulf mit der Klosterreform bereits in den drei grossen Klöstern seines Landes in den vierziger Jahren erzielt hatte, veranlassten vielleicht Ludwig IV. im Jahre 949 St. Omer, das seit der Zerstörung durch die Normannen ohne Leiter blieb, Arnulf von Flandern zu überlegen. »). Il souligne également, non sans raison, que la nomination du deuxième prévot de Saint-Omer, Alvin, à Saint-Pierre de Gand (986-995) souligne probablement ses liens avec Gérard de Brogne.

39 - *Vita Bertulfi Renticensis*, éd. partielle O. Holder-Egger, *MGH*, *SS*, t. XV, vol. II, Hanovre, 1888, p. 631-641. Voir la notice que lui consacre C. Mériaux, *Gallia irradiata*..., p. 351-352.

40 - Sur la composition de la *Vita Bertulfi*, voir l'étude de dom Nicolas Huyghebaert, « La consécration de l'église abbatiale de Saint-Pierre de Gand (975) et les reliques de saint Bertulfe de Renty », dans Bernard Botte, Adalbert-Gautier Hamman et Manlio Simonetti, *Corona gratiarum : miscellanea patristica, historica et liturgico Eligio Dekkers o.s.b. XII lustra complenti oblata*, vol. I, Bruges/La Haye, 1975, p. 135-141. Le *libellus* correspond aux actuels chapitres 24-33 et 37-39 de la Vie.

41 - *Vita Bertulfi Renticensis*..., § 28, p. 636 : *Gloriosus igitur marchio, licet, ut supra scriptum est, corpus beati Bertulfi Bononiam referri jusserit, hanc tamen animi sui sententiam meliori mutavit alioque illud transferendum putavit. Et convocatis Sanctorum Audomari ac Bertini prepositis, illustribus etiam personis consilio adhibitis, ut ad Harlebecensem illud transferrent ecclesiam, imperavit*. (« Alors, le glorieux marquis, bien qu'il eut ordonné, comme on l'a écrit plus haut, de rapporter le corps de saint Bertulphe à Boulogne, changea pourtant la décision qu'il avait

on connaît par ailleurs l'existence de prévôts à Saint-Bertin [42]. Il est remarquable que l'auteur de la Vie de Bertulphe ne parle pas d'abbé [43] ; on a l'impression d'une autorité unique, représentée par le comte de Flandre, et de deux représentants à Sithiu, délégués du comte, qui font aussi office de conseillers, l'un à Saint-Bertin, l'autre à Saint-Omer.

On mesure aussi l'étendue de l'autorité du comte à lire le récit du voyage des reliques de saint Omer [44]. Au milieu du Xe siècle [45], l'abbé Regenold (954-961) emporte avec moines et chanoines les reliques de saint Omer auprès d'Otton Ier, alors à Nimègue, pour qu'il leur restitue des terres qu'ils possédaient au-delà du Rhin. Arrivé à Tiel, un *custos*, refusant d'ouvrir les portes de son église et insultant les reliques d'Omer, est châtié par le saint. Ce serait à la suite de cet événement qu'Otton aurait donné aux moines et aux chanoines l'église de Frechen, située à quelques kilomètres à l'est de Cologne. Folcuin, qui raconte l'événement, nous dit que ce voyage avait été dicté par le comte Arnoul [46] : à nouveau, celui-ci semble exercer une autorité générale sur les deux communautés de Sithiu puisque Folcuin dit bien que moines et chanoines étaient présents à ce voyage. On sait, *a posteriori*, qu'ils étaient tous deux aussi intéressés par les biens en question : deux diplômes des empereurs Henri II (1015) et de Henri IV (1056) confirment en effet aux moines et aux chanoines la possession de leurs biens rhénans [47]. On remarque également que l'abbé Regenold est cité comme seule autorité présente lors du voyage, ce qui pourrait faire croire à un ascendant exercé par lui sur les deux noyaux de la communauté pour des événements qui impliquent celle-ci dans son ensemble.

---

prise pour une meilleure et pensa qu'il fallait le transporter ailleurs. Et, après avoir convoqué les prévôts de Saint-Omer et de Saint-Bertin, avoir fait appel à l'avis d'illustres personnes, il ordonna qu'on le transportât à l'église d'Harelbeke. »). Sur cet événement, voir C. Mériaux, *Gallia irradiata*..., p. 281.

42 - Pour la période, on connaît notamment *Engelandus*, cité parmi les moines ayant d'abord refusé la réforme de Gérard de Brogne avant de revenir à Saint-Bertin (*Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 107, p. 629 : [...] *Engelandus videlicet, loci hujus antea prepositus*, [...]). Il est encore présent dans la liste des moines de Saint-Bertin dressée par Folcuin en 962 (*ibid.*, c. 111, p. 633). On sait également par Folcuin que le futur évêque de Thérouanne Wicfrid (935-969) avait été prévôt de Saint-Bertin (*Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 101, p. 626 : [...] *cui* [Étienne] *in episcopatu successit Wicfridus, hujus nostri monasterii Sithiu prepositus* [...]).

43 - On pourrait répondre à cela que l'événement s'est déroulé avant 944, alors que Arnoul était encore abbé-comte ; la translation semble pourtant être légèrement postérieure (cf. Léon Van der Essen, *Étude critique et littéraire sur les vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain/Paris, 1907 (« Université de Louvain – Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie », 17), p. 423). Il n'est en revanche pas impossible que l'épisode renvoie à la courte période où le comte Arnould le Grand est resté en charge du titre abbatial (961-962) : sur cet événement, voir L. Morelle, *Autour de Folcuin*..., p. 39-40.

44 - *Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 109, p. 630-631. Voir l'analyse de C. Mériaux, *Gallia irradiata*..., p. 187-188.

45 - À lire les *Gesta* de Folcuin, l'événement se place en 954. L'itinéraire royal implique plutôt 956.

46 - *Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 109, p. 630 : *immo compellente glorioso comite Arnulfo*.

47 - Sur ces biens, voir les deux études du chanoine Georges Coolen, « Frechen et les possessions audomaroises en Rhénanie », dans *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. 17, 1941-1952, p. 585-592 et « Les vignobles de Sithiu en Rhénanie », dans *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. 18, 1952-1957, p. 65-75.

L'impression est encore renforcée par le récit de l'élévation des reliques de Bertin et d'Omer en 959 [48] où la place de l'abbé de Saint-Bertin est centrale, même lorsque la cérémonie se déroule dans l'église des chanoines. Comme pour le voyage de reliques, le prévôt de Saint-Omer n'est pas cité [49]. Celui-ci n'apparaît en fait véritablement dans la documentation diplomatique qu'au début du XIe siècle dans les premières chartes du chapitre conservées.

*

Ce tour d'horizon consacré à la direction de Sithiu puis de Saint-Omer du IXe au XIe siècle semble avoir bien mis en évidence trois périodes. Une première période qui s'achève à la fin du IXe siècle avec l'abbatiat d'Hilduin [50] est marquée par l'autorité d'abbés – la plupart chanoines – ayant la direction à la fois des moines et des chanoines. La seconde, de la fin du IXe siècle au début du Xe siècle, est une époque « sombre » pour Saint-Omer qui disparaît de la documentation : d'après la tradition rapportée par le chanoine Lambert de Saint-Omer, l'église aurait été privée de « pasteur » par les invasions normandes avant une reprise en main sous Arnoul le Grand. Vue de Saint-Bertin, l'époque est surtout marquée par la progressive prise de contrôle par le comte de Flandre de l'abbaye, inaugurant une série d'abbés laïques qui semblent tout aussi bien avoir pu diriger Saint-Omer. La troisième période s'ouvre au milieu du Xe siècle : peu de temps après la réforme de Gérard de Brogne (944), Saint-Omer reçoit ses premiers prévôts et ses liens avec Saint-Bertin semblent se distendre. La collégiale continue cependant de subir l'ascendant de l'abbé voisin, au moins pour les événements impliquant encore toute la communauté autour de certains intérêts toujours communs. Mais elle semble surtout rester sous la coupe du comte de Flandre [51] ; celui-ci, décidant du sort du titre prévôtal autant que du titre abbatial, reste le personnage-clef à Sithiu à la fin du XIe siècle.

---

48 - *Gesta abbatum Sancti Bertini*..., c. 109, p. 631. Voir C. Mériaux, *Gallia irradiata*..., p. 185-186.

49 - Rappelons toutefois que le récit nous est transmis par Folcuin, moine de Saint-Bertin.

50 - Ou celui de Foulques (878-883 et 892-900). Ce n'est qu'une hypothèse : celui-ci ne figure certes pas dans les listes du *Liber floridus* mais c'est le dernier abbé à avoir été chanoine et aussi le dernier à avoir dirigé Sithiu avant l'époque des « abbés-comtes » dont nous avons vu qu'elle correspondait bien avec le début de la « période sombre » à Saint-Omer.

51 - En 1076, c'est encore au comte de Flandre Robert le Frison que Grégoire VII adresse le premier privilège de l'église de Saint-Omer.

Annexe 1. – Les listes du « Liber floridus ».

Liste 1 : *Nomina prelatorum in Sithiu qui rexerunt utrasque ecclesias* (Gand, bibliothèque universitaire, ms. 92, fol. 13 ; cf. fig. 1).

Éd. O. Holder-Egger, *Series abbatum Sancti Bertini...*, p. 390-391 (col. I) et A. Derolez, *Liber* Floridus, codex authographus bibliothecae universitatis Gandavensis, Gand, 1968, p. [5]. Fac-similés dans ibid., p. 27 et A. Derolez, *The Autograph Manuscript of the Liber Floridus...*, pl. 1.

[col. 2] *Nomina prelatorum in Sithiu qui rexerunt utrasque ęcclesias : Bertinus, Rigobertus, Erlefridus, Erkembodus, Waimarus, Nantharius, Dadhertus, Hardradus, Otlandus, Nantharius, Fredegisus. Anno Domini DCCCXXX, require supra.*

[col. 1] *Anno Domini DCCCXXX, Fredegisus Sithiu prefuit annis XIIII, Hugo abbas Sancti Quintini annis XX, Adelardus annis XXII, Hugo annis XXIII, Odo annis XXIIII, Hildevinus XXVII, Alwinus annis VIIII, Lotmarus XXII, Helecinus XXXI, Ebroinus XIIII, Balduinus XIIII, Frumoldus VIII, Folcardus IX, Rogerus II, Balduinus Ariensis annis III, Arnulfus annis XLIIII, Otgerus annis* ***[(a)].

[(a)] *blanc.*

Liste 2 : *Nomina abbatum et prepositorum in Sithiu residentium* (Gand, bibliothèque universitaire, ms. 92, fol. 270v-271 ; cf. fig. 2 et 3).

Éd. O. Holder-Egger, *Series abbatum S. Bertini...*, p. 390-391 (col. II) et A. Derolez, *Liber Floridus, codex authographus...*, p. 542-543. Fac-similés dans A. Derolez, *The Autograph Manuscript of the Liber Floridus...*, pl. 3 (fol. 270v seulement).

[fol. 270v] *Nomina abbatum et prepositorum in Sithiu residentium.*

Anno Domini DCXCVIII sanctus Bertinus Sithiu prefuit annis tribus. Anno Domini DCC, indictione XIII, sanctus Bertinus obiit. Post sancti Bertini obitum X^vem^ abbates per annos C^tum^ XXX^ta^ duos rexerunt ęcclesias II^as^, videlicet Rigobertus, Erlefridus, Erkenbodo, Waimarus, Nantharius, Dadbertus, Hardradus, Otlandus, Nantharius, Fredegisus.

Iste Fredegisus a consortio monachorum Sancti Audomari segregavit ęcclesiam anno Domini DCCC^mo^ XXX^mo^. Post divisionem ęcclesiarum sanctus Folquinus a sancto Audomaro XII^mus^ Morinensem rexit ęcclesiam.

Anno Domini DCCCXXXI Hugo, Sancti Quintini comes, abbas Sithiu ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis XII. Anno Domini DCCCXLIII sanctus Folquinus sanctum Audomarum a Hugone ablatum Sithiu reduxit.

Anno Domini DCCCXLIIII Odo prepositus Sithiu ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis XXVI. Eo tempore, Franci tributum in IIII^or^ milium libris argenti Normannis dederunt. Deinde Normanni Gandavum et Attrebam et Cortriacum et Menapos adeuntes, Sithiu oppidum ingressi, ipsum cum ęcclesis igne cremaverunt ; et, interfectis omnibus, Sancti Audomari ęcclesia mansit pastore destituta annis LXXX^ta^ usque ad tempora Ludoici regis Francorum qui fuit regalis prosapię ultimus et Arnulfi adventum qui restauravit Gandavum anno Verbi incarnati DCCCCXLVIIII.

[fol. 271] *Eo tempore Ludoicus rex Francorum abbaciam Sancti Audomari comiti Arnulfo tradidit ; quam Adelardus prepositorum primus ab ipso Flandrensi comite Arnulfo suscepit.*

Anno Domini DCCCCL Adelardus Sithiu ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis XVII.

Anno Domini DCCCCLXVII Alwinus Sithiu ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis VIIII. Anno Domini DCCCCLXXV Alwinus fit abbas apud Gandavum et ęcclesia Sancti Audomari sine preposito annis II[bus].

Anno Domini DCCCCLXXVII Lotmarus Sithiu ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis XVIII. Post Lotmari obitum fuit ęcclesia Sancti Audomari sine preposito annis VII.

Anno Domini M II Helecinus ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis XXIII.

Anno Domini MXXV Ebroinus ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis XIII.

Anno Domini MXXXVIII Balduinus ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis XV.

Anno Domini MLIII Frumoldus ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis VIIII.

Anno Domini MLXII Folcardus ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis VIII.

Anno Domini MLXX, Rotgerus ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis III.

Anno Domini MLXXIII Balduinus Ariensis ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis III.

Anno Domini MLXXIII[(a)] *Ernulfus ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis XLIII.*

Anno Domini MCXVII Otgerus ęcclesię Sancti Audomari prefuit annis III.

(a) Sic pour MLXXV ou *MLXXVI* ?

Liste 3 : *Nomina abbatum ęcclesię Sancti Bertini Sithiu* (Gand, bibliothèque universitaire, ms. 92, fol. 271 ; cf. fig. 3).

Éd. O. Holder-Egger, *Series abbatum S. Bertini…*, p. 391 (l. 7-20) et A. Derolez, *Liber Floridus, codex authographus…*, p. 543.

Nomina abbatum ęcclesię Sancti Bertini Sithiu : Bertinus, Rigobertus, Erlefridus, Erkenbodo sanctus, Waimarus, Nantarius, Dadbertus, Hardradus, Otlandus, Nantarius, Fredegisus pacificus, + Hugo Sancti Quintini abbacomes, Adelardus, Hugo, Hunfridus sanctus episcopus, Hildewinus, Fulco post Remensis archiepiscopus (interfectus), Hildewinus, Rodulfus, Balduinus Fortis comes et abbas, Adalolfus comes et abbas, Ernulfus comes et abbas, Girardus comes et abbas, Wido comes abbas, Hildebrandus, Bernoldus, Balduinus Pulcher comes et abbas, Ernulfus comes abbas, Walterus, Trudgaudus, Otbertus, Henfridus, Rodericus, Bovo, Herbertus, Johannes, Lantbertus.

Annexe 2. – Tableau récapitulatif des abbés et prévôts d'après le « Liber floridus ».

Liste 1 *« Nomina prelatorum in Sithiu qui rexerunt utrasque ecclesias »*	Liste 2 *« Nomina abbatum et prepositorum in Sithiu residentium »*	Liste 3 *« Nomina abbatum ęcclesię Sancti Bertini Sithiu »*
l'« avant Fridugise » (milieu VIIe-début IXe siècles)		
Bertin	Bertin	Bertin
Rigobert	Rigobert	Rigobert
Erlefride	Erlefride	Erlefride
Erkembode	Erkembode	Erkembode
Waimar	Waimar	Waimar
Nanthaire	Nanthaire	Nanthaire
Dadbert	Dadbert	Dadbert
Hardrad	Hardrad	Hardrad
Odland	Odland	Odland
Nanthaire	Nanthaire	Nanthaire
le IXe siècle		
Fridugise	Fridugise	Fridugise
Hugues	Hugues	Hugues
Adalard		Adalard
Hugues		Hugues
Eudes	Eudes	Humfride
Hilduin		Hilduin
prévôts et abbés		
	Adélard	Foulques
Alvin	Alvin	Hilduin
Lotmar	Lotmar	Raoul
Hélecin	Hélecin	Baudouin le Fort
Ebroïn	Ebroïn	Adalolf
Baudouin	Baudouin	Arnoul
Frumold	Frumold	Gérard
Folcard	Folcard	Guy
Roger	Roger	Hildebrand
Baudouin d'Aire	Baudouin d'Aire	Regenold
Arnould	Arnould	Baudouin le Beau
Otger	Otger	Gautier
		Trudgaud
		Otbert
		Henfride
		Roderic
		Bovon
		Héribert
		Jean
		Lambert

Annexe 3 – Restitution des années d'exercice des abbés et des prévôts d'après le « Liber floridus ».

	Liste 1 *« Nomina prelatorum in Sithiu qui rexerunt utrasque ecclesias »*		**Liste 2** *« Nomina abbatum et prepositorum in Sithiu residentium »*		
Nom du prévôt ou de l'abbé	Nombre d'années d'exercice	Date de début d'exercice [51]	Nombre d'années d'exercice	Date de début d'exercice donnée …	
				… par reconstitution	… par Lambert de Saint-Omer
Otger	[3] [52]	1117	3	1117	1117
Arnould	44	1073	43	1074	[1075]
Baudouin d'Aire	3	1070	3	1071	1073
Roger	2	1068	3	1068	1070
Folcard	9	1059	8	1060	1062
Frumold	8	1051	9	1051	1053
Baudouin	14	1037	15	1036	1038
Ebroïn	14	1023	13	1023	1025
Hélecin	31	992	23	1000	1002
Vacance			7	993	[995]
Lotmar	22	970	18	975	977
Vacance			2	973	975
Alvin	9	961	9	964	967
Adélard			17	947	950
Vacance			80	867	[870]
Hilduin	27	934			
Eudes	24	910	26	841	844
Hugues II	23	887			
Adalard	22	865			
Hugues Ier	20	845	12	829	831
Fridugise	14	831			

52 - Nous prenons par convention comme date d 1120, date de réalisation probable de la seconde liste (voir la n. 20).

53 - La première liste n'indique pas le nombre d'années d'exercice d'Otger ; nous supposons 3 ans (en se reportant à la seconde liste). La première liste ayant probablement été composée avant la deuxième, il faut peut-être supposer un nombre moins élevé. Quoi qu'il en soit, la différence est minime.